Image not found or type unknown

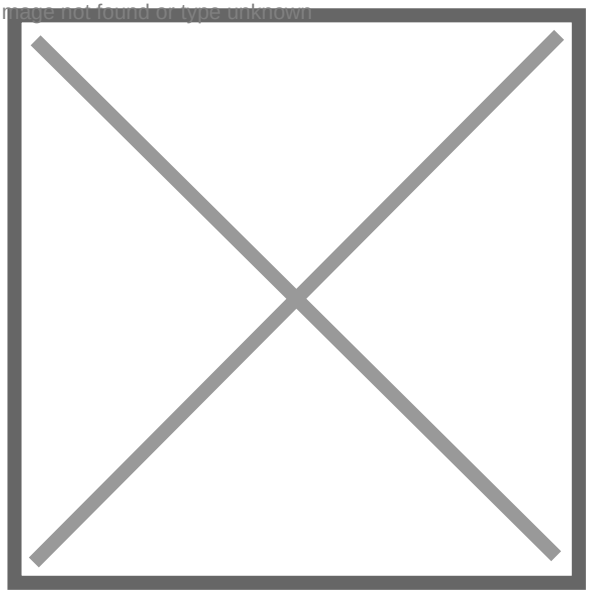

Urgent!changement de statut accepté mais visite médicale recalée

Par **laolo**, le **21/04/2010** à **15:58**

Bonjour,
Voilà, je suis étrangère et je suis pour le moment en situation régulière (avec une carte de séjour étudiante valide jusqu'en octobre 2010). En effet je suis arrivée en France en 2008, j'ai fait un an de Master 2 et depuis janvier j'ai été embauchée dans une entreprise privée. J'ai déposé le dossier de changement de statut le 15/01/2010 et j'ai reçu un courrier le 05/03/2010 comme quoi ma demande d'autorisation de travail a été accepté, entre temps j'ai fini ma période d'essai à la fin du mois de mars dernier. Jusque là, tout va bien. Le 12/04/2010, j'ai reçu une convocation pour la visite médicale et je viens juste de la passer, le petit hic c'est que je suis peut-être enceinte car j'ai un retard de 3 semaines (j'ai fait un test et c'était positif, je vais faire un test sanguin samedi pour le confirmer) et je n'ai pas fais la radio, donc le medecin a mis mon dossier en instance car il faut ABSOLUMENT faire la radio sinon je n'aurai pas de certificat de visite (donc pas de carte de séjour salarié). Mes questions sont :
-dois-je attendre le 2nd trimestre de ma grossesse pour faire la radio afin d'éviter les risques ?celà veux dire attendre au moins 3 mois donc j'aurai mon certificat de visite qu'au mois de Juillet et cela rallongerai encore l'attente de la carte de séjour.
-quelles sont les conséquences du fait que je sois enceinte et que je viens juste de commencer à travailler et en plus je suis étrangère, est-ce que tout cela pourra donner un avis défavorable pour le changement de mon statut.
-Serait-il mieux de me marier avec le père de mon enfant, lui aussi, il est étranger et il a la carte de séjour salarié d'un an.
Dans l'attente de votre réponse. Merci d'avance.
S'il y a des gens du même cas qui peuvent témoigner, ce serait encore mieux.
Merci d'avance pour votre réponse.

Par **sacel**, le **07/05/2010** à **23:04**

même si la carte de séjour aura du retard tu pourras quand même travailler sans elle? si oui patiente et tu l'aura +tard.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés